

Les Collèges après vingt ans : réalisation et voies de développement

Claude Benjamin

Sous-ministre
de l'Enseignement supérieur
et de la Science

A vous qui, pour un bon nombre, avez vécu la période exaltante de la création des cégeps et travaillé, au cours des vingt dernières années, à soutenir la volonté du Québec, comme société, d'assumer pleinement son rôle en matière de formation de ses jeunes, de scolarisation de sa collectivité afin de s'inscrire de plein pied au sein des sociétés modernes, je veux d'abord dire mon appréciation et le plaisir que j'éprouve à vous rencontrer.

La direction générale de l'enseignement collégial appuie, depuis le tout premier colloque, les activités de l'A.Q.P.C.

Cet appui vient reconnaître l'intérêt des objectifs poursuivis par votre association, la pertinence des thèmes choisis de même que la qualité des colloques organisés annuellement. Cette année, au colloque se sont ajoutées des rencontres régionales dont les succès ont étonné les organisateurs eux-mêmes. C'est sans doute que, dans ces nouvelles activités, tous ceux qui se sentent concernés par la pédagogie collégiale y trouvent non seulement des lieux de rencontre, mais encore les occasions de ressourcement dont ils ont besoin.

Aux personnes-ressources qui ont animé le panel d'ouverture de ce colloque et les divers ateliers dont je me permets de souligner, à la fois, la diversité et l'intérêt, le comité exécutif de votre association avait demandé un bref bilan des vingt dernières années et des perspectives d'un avenir prometteur. Je ne me soustrairai point à ces directives.

Il importe, tout d'abord, de souligner que, vingt ans après leur création, les collèges ont atteint, en bonne partie, leurs objectifs d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement postsecondaire. Répartis sur le vaste territoire du Québec, 44 collèges – dont quatre sont anglophones – accueillent près de 140 000 élèves inscrits à temps complet à l'enseignement régulier et 120 000 personnes inscrites à l'éducation des adultes et poursuivant, pour la

plupart, des études à temps partiel. Pour leur part, 51 collèges privés reçoivent près de 20 000 élèves. Outre ces établissements qui sont sous la juridiction du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science, onze autres établissements relevant d'autres ministères offrent une formation collégiale.

L'ensemble de ces établissements requiert les services de 12 000 enseignants. L'effort considérable investi par le Québec s'est effectivement traduit par l'implantation d'établissements sur l'ensemble du territoire, établissements qui ont rendu possible une accessibilité généralisée à l'enseignement collégial.

La gratuité de l'enseignement assortie d'un régime de prêts et bourses relativement généreux si on le compare à ceux qui s'appliquent dans les autres provinces canadiennes, a également assuré cette accessibilité. Voulu initialement comme un lieu de formation des jeunes de 17 à 20 ans, le collège se devait de rassembler ceux qui se destinent aux études universitaires et les futurs techniciens. La volonté de démocratiser devait se traduire par la création de solidarités autour de certaines valeurs, grâce à une base commune de formation dans tous les programmes d'études. La maîtrise de la langue, le développement de l'esprit critique, l'adhésion aux valeurs démocratiques et le souci d'assurer l'équilibre physique devaient trouver leur place dans tous les programmes, qu'ils soient généraux ou professionnels. Le collège se voulait un microcosme de la société.

Le faible taux de scolarisation de la population québécoise, la nécessité d'assurer le recyclage et le perfectionnement des personnes oeuvrant dans le milieu industriel et dans les secteurs des services où l'évolution technologique rend rapidement périmées les formations, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail ont fait que les collèges dénombrent maintenant presque autant de personnes inscrites à temps partiel à des activités offertes par les services d'éducation aux adultes qu'on en compte inscrites à temps complet à l'enseignement régulier.

Dans l'évolution de la clientèle étudiante, il convient de souligner le rattrapage fait par les femmes et l'écart croissant, depuis 1976, entre les hommes et les

femmes. En 1985, le taux d'accès des garçons à l'enseignement collégial était de 53% et celui des filles de 65%. De plus, les filles, une fois parvenues au collège, excellent davantage que les garçons dans toutes les disciplines. Elles abandonnent moins de cours et échouent moins que leurs confrères. La démocratisation de l'enseignement collégial a permis aux femmes d'occuper la place qui leur revenait à l'enseignement postsecondaire.

Si l'on peut parler de l'atteinte, en bonne partie, des objectifs d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement collégial, peut-on parler, dans les mêmes termes, de l'atteinte des objectifs d'assurer la polyvalence de l'enseignement et de favoriser l'enracinement du cégep dans le milieu ou la région? Vous n'êtes pas sans savoir que cette polyvalence n'a de sens que si elle se réalise à partir d'une formation fondamentale solide, c'est-à-dire par la découverte et la maîtrise des noyaux originels qui relient le faisceau des disciplines. Autrement, la polyvalence devient synonyme de dispersion.

Vous qui, depuis plusieurs années, vous interrogez sur la pédagogie collégiale, avez cherché par vos colloques, vos recherches pédagogiques, vos publications diverses, vos réalisations audiovisuelles et informatiques à mieux cerner ces concepts et les avez même analysés lors de vos travaux personnels, d'équipes et même lors de journées pédagogiques tenues dans vos établissements.

Aux difficultés inhérentes à l'hétérogénéité des clientèles, à la diversité des motivations, aux abandons faciles de cours et de programmes, aux changements même de programmes, au travail que la crise économique a amené les étudiants à privilégier, leurs parents ne subvenant plus à leurs besoins, vous avez cherché et souvent trouvé des solutions dans l'exécution de travaux de toutes sortes et en particulier, dans l'élaboration et la réalisation de projets de recherches pédagogiques et d'activités de perfectionnement.

Depuis 1972, plus de 650 projets ont été subventionnés, touchant principalement les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage. Cette recherche

a contribué à pallier les lacunes de la recherche universitaire en pédagogie collégiale, à générer des traditions de recherche, à améliorer les enseignements et les services aux clientèles, à former des chercheurs de même qu'à développer, ressourcer et revaloriser les intervenants éducatifs. Comme le soulignait monsieur le Ministre Claude Ryan à l'ouverture du colloque sur la recherche au collégial qui s'est tenue en début de semaine au cégep Édouard-Montpetit, le ministère est particulièrement sensible au fait que la recherche pédagogique dans les collèges trouve son déclencheur dans l'expérience quotidienne de problèmes concrets; ses résultats sont tout naturellement réinvestis au profit de l'enseignement et de l'apprentissage par les chercheurs eux-mêmes et par leurs collègues.

On n'a qu'à parcourir la liste des projets réalisés au cours des dernières années pour constater à quel point la recherche pédagogique se situe au cœur des préoccupations majeures quant à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage. Je retiens, parmi d'autres, des projets portant sur le dépistage des décrocheurs potentiels, les mesures susceptibles de réduire l'échec et l'abandon scolaire, la correction du français écrit, l'évaluation des apprentissages, la formation fondamentale, etc.

Par ailleurs, j'ai la certitude qu'on ne connaît pas suffisamment, au sein même des collèges, toute la réflexion et l'expérimentation pédagogiques qui se sont développées dans le réseau collégial au cours des vingt dernières années. Comme l'affirment messieurs Jacques Laliberté et Paul-Émile Gingras, dans le cahier de participant, il y a là « un réservoir d'idées, de projets, d'outils insuffisamment exploités, mais dont le potentiel éducatif n'en reste pas moins réel ». Ne conviendrait-il pas de revenir sur cette affirmation pour en tirer des pratiques d'avenir ?

Aux activités de recherche sont venues s'ajouter, pour les enseignants des cégeps, des activités de perfectionnement pédagogique. Sur ce plan, le programme PERFORMA de l'université de Sherbrooke est très apprécié et efficace. Ce programme, dont le contenu se définit à partir des besoins des enseignants de collèges, se donne sur les lieux mêmes du travail et recourt le plus souvent à des personnes-ressources du milieu même des collèges pour répondre aux besoins exprimés. Les enseignants optent aussi pour le perfectionnement académique et principalement pour les certificats. Le modèle actuel du perfectionnement devrait cependant favoriser davantage les échanges entre les profes-

seurs de cégep et d'université; et entre les professeurs de cégep et les spécialistes des entreprises. Des signes encourageants sont actuellement visibles du côté des stages en entreprises pour les professeurs et pour les étudiants. Il faut poursuivre avec constance et vigueur les efforts en ce sens.

Certes, la recherche pédagogique et le perfectionnement n'ont pas résolu tous les problèmes occasionnés par la polyvalence; j'en cernerai quelques-uns en parlant de l'avenir des cégeps. Toutefois, l'un des effets positifs du caractère polyvalent des cégeps a été de contribuer à hausser les aspirations scolaires de plusieurs étudiants. Cette fonction qui n'avait pas été prévue a forcé l'établissement à se doter de passerelles plus larges entre le secteur général et professionnel, d'une part, et l'université, d'autre part, pour favoriser une plus grande scolarisation.

Je ne saurais terminer ce bilan déjà trop long sans parler de l'insertion du cégep dans son milieu ou sa région. Déjà, certains cégeps ont tissé des liens très étroits avec leur milieu; c'est le cas de cégeps auxquels sont rattachés des centres spécialisés, mais aussi le cas de cégeps de quartier dans les grandes villes ou encore de collèges éloignés qui ont su rendre visibles leurs ressources humaines, matérielles et financières aux entreprises et à tous les organismes voués au développement régional. La lecture des actes du colloque tenu en avril 1986 sur les collèges et le développement économique régional nous convainc rapidement que chaque collège est solidement ancré dans son milieu et qu'il contribue à l'essor économique et culturel de celui-ci.

Si je me risque maintenant à esquisser, même à larges traits, ce que pourrait être l'avenir des cégeps, c'est parce que je suis persuadé, comme l'était Gaston Berger, un des précurseurs de la prospective, que l'avenir n'existe pas: il est ce que l'ensemble du monde va faire. En ce domaine, nous n'avons pas à utiliser une boule de cristal pour essayer de deviner ou de prédire un avenir prédéterminé. Il faut plutôt miser sur la volonté des personnes. Car, si l'on constate qu'il existe des écoles exceptionnelles produisant des effets exceptionnels, il n'a pas été démontré que ces effets exceptionnels sont produits par des méthodes particulières ou une organisation particulière des classes plutôt que par le talent, la motivation ou l'engagement des individus qui utilisent ces méthodes»¹. (Hurn, C.J., 1978, p. 246).

Après ces rappels, je me sens un peu plus assuré pour traiter de l'avenir des

cégeps; en particulier, pour jeter un regard sur les étudiants, les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage, les activités connexes à l'enseignement, l'autonomie des établissements, les relations entre les ordres d'enseignement eux-mêmes et entre les collèges et le quartier ou la région où ils s'insèrent.

Les collèges de demain continueront d'accueillir des milliers d'étudiants, mais ceux-ci n'appartiennent plus majoritairement au groupe d'âge des 17 à 20 ans. On retrouve, en effet, au collège, des étudiants de tous âges, de toutes les catégories sociales, et, aussi, de nationalités diverses. L'hétérogénéité des étudiants provoquera l'urgence de savoir à quel stade du développement intellectuel ils se trouvent, de connaître leur profil socio-économique, de s'interroger sur leur maturité, leur orientation. Très tôt, il faudra donc identifier leurs forces et leurs faiblesses, leur fournir l'aide et l'encadrement dont ils ont besoin, soit pour reconnaître leurs acquis, soit pour combler les lacunes de leur formation.

Tant de diversité exigera des collèges qu'ils se dotent de mécanismes de reconnaissance des acquis, de politiques d'aide aux étudiants en difficultés d'apprentissage; qu'ils repensent aussi leurs politiques d'admission et surtout qu'ils définissent des politiques claires d'adéquation des pratiques pédagogiques aux ressources didactiques dont ils disposent.

Quant aux enseignants, ils demeureront en premier lieu les responsables de l'enseignement et de l'apprentissage dans leur classe, mais les activités de recherche occuperont une place plus importante dans leur plan de carrière.

À ceux qui ont vraiment le goût d'enseigner, qui aiment communiquer le savoir, le savoir-être et le savoir-faire, on réservera les cours d'introduction, c'est-à-dire ceux qui orientent toute une vie et on leur confiera le soin de guider les jeunes enseignants dans l'élaboration des plans de cours, dans la définition d'objectifs mesurables, dans l'évaluation formative et sommative.

À tous les enseignants, diverses possibilités s'offriront: certains pourront faire de la recherche fondamentale au sein d'équipes universitaires, d'autres dirigeront leurs propres équipes de recherche. La recherche pédagogique permettra de diversifier les méthodes pédagogiques en relation avec les contenus à enseigner, de mieux connaître les étudiants, d'avoir une meilleure connaissance de soi en tant qu'enseignant et de bien intégrer les ressources de la technologie aux pratiques éducatives.

La recherche pédagogique réalisée au collégial rejoindra, certes, les besoins des étudiants et des enseignants, mais guidera aussi les progrès de la gestion pédagogique. Elle connaîtra, de plus, la diffusion qu'elle mérite. Cet avenir est déjà présent. Le ministre de l'enseignement supérieur et de la science ne vient-il pas, en effet, d'annoncer, dans les mesures de promotion et de diffusion des résultats de recherche, qu'il apporte son support logistique et financier à la tenue de colloques provinciaux et régionaux ainsi qu'à l'édition de la nouvelle revue **Pédagogie collégiale** que s'approprie à lancer l'association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).

Ainsi sera assurée la diffusion de la réflexion et de l'expérimentation pédagogiques qui se sont affirmées et développées dans le réseau des collèges. De plus, cette diffusion des résultats de la recherche pédagogique aidera les enseignants à se situer face aux diverses méthodes pédagogiques, à en connaître les limites et à se rappeler que leur efficacité dépend de l'engagement de ceux qui les utilisent.

L'enseignement et l'apprentissage supposent des activités de synthèse, de maîtrise de la langue écrite et parlée, des savoir-être et des savoir-faire. Tout cela ne sera possible que quand les étudiants, les enseignants, les gestionnaires réaliseront que, pour éduquer des personnes autonomes et responsables, l'action individuelle est insuffisante. Seuls la concertation de tous les intervenants, l'élaboration de projets d'établissement, le sentiment d'appartenance à un milieu exceptionnel créent les établissements exceptionnels. Les cégeps qui réussiront à créer de tels climats continueront à accueillir de nombreux étudiants et attireront les plus motivés.

Quant aux activités connexes à l'enseignement comme le perfectionnement, l'élaboration de matériel didactique écrit, audio-visuel et informatisé, elles susciteront de l'intérêt dans la mesure même où l'on aura su développer le goût d'enseigner. La qualité de ces réalisations et la nécessaire créativité qu'elles supposent se retrouveront facilement dans les oeuvres de professionnels qui aiment leur métier.

La gestion pédagogique sera, à l'avenir, centrée sur le programme. Sans perdre leur attachement au département, les enseignants uniront leurs efforts à ceux des administrateurs pour que les programmes soient des ensembles intégrés de cours qui assurent à l'étudiant une solide formation fondamentale et des savoirs qui lui permettent l'accès à l'université ou au marché du travail.

Dans la plupart des cas, le programme et l'utilisation de groupes homogènes généreront un sentiment d'appartenance nécessaire à l'épanouissement personnel et social des étudiants.

L'autonomie des établissements se manifesterà dans le choix de projets éducatifs répondant aux orientations retenues par les intervenants de chaque collège. Au chacun pour soi succédera l'effort collectif qui génère le partage des tâches, le travail constructif, l'efficacité et l'efficience, et surtout la fierté d'avoir pris de jeunes étudiants à une étape de leur vie et de les avoir vus s'acheminer peu à peu vers l'autonomie et la responsabilité. La conquête de cette nécessaire autonomie n'empêchera pas le déploiement d'efforts constants des établissements en fonction des exigences d'un réflexe «réseau».. En effet, les efforts consentis pour favoriser la concertation à l'intérieur même des établissements favoriseront la création de liens entre le personnel d'établissements différents, puis entre ces établissements. Colloques provinciaux et régionaux seront les moments privilégiés d'échanges fructueux. Encore là, l'avenir est présent : j'en suis cette semaine à mon troisième colloque au cours desquels on permet l'émergence de cette concertation.

Les collèges auront, dès lors, acquis, eux aussi, l'autonomie et la responsabilité qui en feront des partenaires égaux avec qui il fait bon se concerter. Les divers ordres d'enseignement pourront s'asseoir à une même table et, cette fois, penser d'abord à répondre aux besoins des étudiants.

Ensemble, ils se concerteront pour que soient levées les contraintes que le cégep fait peser sur la spécialisation au secondaire de même que celles que l'université impose au cégep.

Le collège fera enfin partie essentielle et intégrante de son quartier ou de sa région. Son personnel participera au développement régional. Les entreprises trouveront, au collège, le personnel compétent et le matériel spécialisé dont elles ont, en partie, besoin pour assurer leur développement, et les enseignants trouveront, dans ces entreprises, des milieux de stages où eux et leurs étudiants pourront enrichir l'enseignement et l'apprentissage.

Certains diront que c'est là une vue trop optimiste du cégep de l'avenir. Je me refuse à accepter des hypothèses pessimistes quand tellement d'indices révèlent qu'une majorité d'enseignants de cégep ont encore et toujours le goût d'enseigner. De plus, votre présence à

ce colloque me confirme qu'il y a encore de nombreux intervenants pédagogiques qui ont foi dans l'avenir et qui s'emploieront non seulement à réaliser le possible, mais aussi à «possibiliser» le réel.

En terminant, je souhaiterais attirer votre attention sur certaines questions qui me tiennent particulièrement à coeur et sur lesquelles votre association pourrait se pencher au cours de la prochaine année. Il s'agit de la maîtrise de la langue écrite et parlée, du phénomène des échecs et des abandons et de la désaffection croissante des jeunes à l'endroit des programmes de formation professionnelle.

J'ai constaté avec satisfaction que quelques projets présentés cette année dans le cadre du programme PAREA portaient sur l'amélioration de la langue. Je retiens, à titre d'exemples, les projets du collège de Maisonneuve, sur l'orthographe, de la Région de l'Amiante, sur la lecture et de Sherbrooke, sur les difficultés du français. Je souhaite que les résultats de ces recherches soient connus et exploités par le plus grand nombre possible d'enseignants à travers tout le réseau. Je souhaite aussi que d'autres projets soient conçus et réalisés dans ce domaine si important pour l'avenir de nos élèves comme individus et pour celui du Québec comme collectivité.

En ce qui concerne le phénomène des échecs et des abandons, vous n'êtes pas sans savoir qu'il s'agit là d'une grande préoccupation au sein du ministère. Je constate aussi qu'elle est partagée par un grand nombre d'entre vous. Ainsi, près de 30% des projets qui seront subventionnés l'an prochain, portent sur les diverses facettes de cette problématique. Pour que toutes ces recherches ne restent pas sans lendemain, pour que les efforts accomplis par plusieurs, en des lieux divers, ne soient pas voués à l'isolement, il y aurait lieu de créer des occasions de rassemblement autour de ce thème à un moment propice de l'année prochaine. Votre association pourrait jouer un rôle de premier plan dans la tenue de ces carrefours.

Enfin, j'aimerais vous faire partager mon inquiétude en ce qui concerne la désaffection du professionnel. On assiste depuis quelque temps à une baisse des inscriptions dans les programmes professionnels. Cela risque d'avoir des conséquences de divers ordres qu'il conviendrait d'analyser avec soin.

Pour bien comprendre la problématique et apporter ensuite les correctifs adéquats, il faudra trouver les facteurs qui

incitent les jeunes à boudier les programmes professionnels. Des recherches sur l'une ou l'autre des dimensions de ce phénomène seront nécessaires et, pour les susciter, votre association peut, certes, jouer un rôle utile.